

**ACTUALITES SCIENTIFIQUES ET REGLEMENTAIRES - 2018
SEMAINES 48-49**

Chers collègues,

L'OMEDIT ARA vous informe des publications suivantes :

3/ACTUALITES SCIENTIFIQUES

Dates	type texte	THEME	RESUME
30/11/20108	ANSM : Point d'information	BON USAGE DES AVK	<p>L'ANSM informe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des initiations de traitement par fluindione (Préviscan) <p>En plus du risque hémorragique commun à tous les anticoagulants, les AVK peuvent causer des effets indésirables d'ordre immuno-allergique survenant habituellement au cours des 6 premiers mois de traitement. Ces réactions peuvent être des atteintes rénales tubulo-interstitielles, hépatiques, hématologiques ou des atteintes cutanées à type de DRESS. Ce type d'effets indésirables est plus fréquent avec la fluindione qu'avec les coumariniques (warfarine et acénocoumarol).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle contre-indication de l'ensemble des antivitamines K pendant la grossesse <p>En cas de prise pendant la grossesse, les AVK peuvent nuire gravement au fœtus et à l'enfant à naître (risque d'avortement spontané, de mort in utero, de malformations notamment de la face, du squelette et du cerveau, de retard de croissance, d'hémorragies chez l'enfant à naître ou le nouveau-né). Aussi, les AVK ne doivent jamais être utilisés pendant la grossesse, exceptés pour les femmes porteuses d'une valve cardiaque mécanique présentant un risque élevé de thrombose pour lesquelles il n'existe pas d'alternative thérapeutique plus efficace.</p>
Lien	https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Quoi-de-neuf-concernant-les-Antivitamines-K-Point-d-information		
03/12/2018	Dépêche APM	RUPTURE VALSARTAN	<p>« Valsartan: après un retrait de lots important, l'ANSM appelle les patients à consulter leur médecin. »</p> <p>L'ANSM a appelé les patients sous valsartan à consulter leur médecin en vue de changer de traitement, dans la perspective de ruptures de stocks liées à un rappel de lots majeur. L'ANSM souhaite que les médicaments valsartan encore sur le marché soient réservés aux patients prioritaires, en l'occurrence ceux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • souffrant d'insuffisance cardiaque et non contrôlés par candesartan ou losartan • en traitement du post-infarctus du myocarde • atteints d'hypertension artérielle équilibrée, traités en polythérapie (thérapie associant du valsartan à d'autres classes comme les IEC, les bêtabloquants et/ou les diurétiques). <p>Dans les cas ci-dessus, il est demandé aux prescripteurs d'inscrire la mention "<i>traitement indispensable pour ce patient</i>" sur l'ordonnance. Lorsqu'une prescription avec cette mention est présentée, le pharmacien doit délivrer une spécialité à base de valsartan restant sur le marché (à condition d'en disposer).</p>
Lien	https://www.apmnews.com/story.php?objet=328584&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtwzmN3oByGy54b1-sUaFFeVWvaLvhvEvN_-mL8v2rnV8hgzyYld-77GWuL0Y2kBNWdWbi1MC86ca1g_Rh9Lk5UjN_IYD1bRUIVZ7N19tuYtt-DGr0URmRrhWWgVTK6oG1D3S1N0Lrkh5xeM3LI7DgNlaZPMYzuOmrMPsYCwVxC		
06/12/2018	ANSM-Lettre aux professionnels de santé	BON USAGE DU PHOSPHORE	<p>Suite à des signalements d'erreurs médicamenteuses chez des nouveaux néés ayant causées des surdosages parfois graves, voire d'évolution fatale, des changements ont été apportés à la spécialité.</p> <p>Les doses sont exprimées en phosphore-élément (mg/kg/jour) et en gouttes (nb gouttes/kg/jour) en fonction de l'âge puis du poids du patient</p> <p>La prescription doit contenir Age et Poids, et la posologie doit être en nb de gouttes/kg par prise.</p> <p>Le pharmacien doit délivrer les nouvelles boîtes, contrôler la bonne tenue de l'ordonnance : Age poids et posologie correctement rédigés</p>

Lien	http://communication.rte.fr/HM?b=XDWkCIjMAH16qLrDIDmYq0mldG_b6xQ35G4RKlvCqDwBfjZPc3HVWWWon26Pmw43&c=552u1pYh2LOGkX6iNrZigw		
06/12/2018	Dépêche APM	BON USAGE DES AOD	<p>L'étude PAUSE rapporte un protocole d'arrêt des AOD lors d'un chirurgie programmée.</p> <p>Protocole d'arrêt étudié :</p> <p>-Chirurgie faible risque hémorragique (les cures de hernie et intervention non chirurgicale: la coloscopie) : arrêt de l'AOD 1 journée avant l'opération et reprise le jour suivant l'intervention.</p> <p>Sauf pour le dabigatran chez les patients ayant une fonction rénale diminuée : arrêt 2 jours avant et reprise 2 jours après</p> <p>-Chirurgie haut risque hémorragique (chirurgies oncologiques, cardiaques et orthopédiques) : arrêt de l'AOD 2 jours avant l'opération et reprise 2 jours suivant l'intervention.</p> <p>Sauf pour le dabigatran chez les patients ayant une fonction rénale diminuée : arrêt 4 jours avant et reprise 4 jours après</p>
Lien	https://www.apmnews.com/story.php?objet=328820&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtZ2F7Lv-YrPXJkv62EZTcYAOykQcvxKlxDZtEANmDLatPBjN5hFieRzRL_1KTV-rqHWli-cc94q-1g_Rh9Lk5UjN_IYD1bRUIVZ7N19tuYtt-DGrOUrmRrk7dMNBKl8xvqDBn3dWeR5h2w7OEEk9VbWtWo4oEXmh_4eFUG7Zd6l6DxyFYxUN6R_mXdPRk95zHGleCABiFSQZDIxa4HFEU9w..		

En vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.

Dr Luc FORONI

Dr Karine VAYRON

Dr Guillaume ROUSSET

OMEDIT Auvergne Rhône-Alpes

04 27 86 57 65

ars-ara-omedit@ars.sante.fr

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

241 rue Garibaldi - CS93383 - 69418 Lyon cedex 03